

Système Pro Bond Plus™



Système de mortier-colle haut de gamme à performance supérieure

Le Système Pro Bond Plus™ de qualité haut de gamme à performance supérieure est la solution procurant le plus haut rendement pour les installations aux conditions les plus exigeantes en termes de résistance à l'arrachement et de flexibilité. Pour les revêtements intérieurs ou extérieurs, pour la résistance au gel/dégel ou à la circulation intense, pour l'endurance et la performance en immersion continue... bref, presque tous les défis peuvent être relevés grâce au système Pro Bond Plus. Devez-vous installer des carrelages et des pierres de revêtements de presque tous les formats et calibres sur une panoplie de surfaces d'appui? Le Système Pro Bond Plus, fort, robuste et extrêmement flexible, représente la solution rêvée pour effectuer les travaux les plus exigeants. Là où il y a un soupçon de risque, le système Pro Bond Plus prend la relève. **Le Système Pro Bond Plus est composé de la poudre Pro Bond + l'additif liquide Pro Bond Plus.**

Usages

- Peut être appliqué convenablement sur la plus vaste gamme de surfaces d'appui ;
- Sert à installer presque tous les genres et formats de carrelages et de pierres de revêtements ;
- Convient aux revêtements intérieurs et extérieurs sujets aux cycles de gel/dégel et à l'immersion en continu ainsi qu'à toutes les installations aux exigences très strictes telles que dans les piscines, les centres commerciaux, les aéroports, etc. ;
- Convient à toutes les applications industrielles, commerciales, résidentielles, murs ou sols ;
- Le carrelage peut être jointoyé après un délai de 24 heures ;
- Peut être installé par-dessus les systèmes de sols chauffants ;
- Dépasse les exigences normatives ANSI A118.4 et ANSI A118.11 ;
- Contribue selon les objectifs et les exigences de la certification LEED®.

Supports convenables

- Béton sec, complètement mûr (âgé d'au moins 28 jours)
- Blocs de béton ou de maçonnerie
- Panneaux d'appui en béton léger
- Chapes, enduits, couches de nivellement et lits de mortier
- Membranes d'imperméabilisation Pro MBR™ et pare-fissures Pro CBM™ de Proma
- Panneaux d'appui en placoplâtre (en zones INTÉRIEURES sèches seulement)
- Pour les dessus de comptoir et les planchers d'intérieur résidentiels à faible débit et strictement en zones sèches, un assemblage bien appuyé d'au moins 32 mm (1-1/4") d'épaisseur de panneaux de contreplaqué de sapin Douglas (ACNOR/CSA 121) de catégorie 'EXTÉRIEUR' certifié CANPLY (SELECT) ou (SEL-TF) posés en doublé.

Supports convenables (suite)

- ♦ Carrelages de céramique existants (exclusivement à l'intérieur)*
- ♦ Sols en béton-granito (Ciment-Terrazzo)*
- ♦ Résidus de vieille colle noire*
- ♦ Carreaux de vinyle et de vinyle-amianté ainsi que le revêtement de sol vinylique solide (sans endos spongieux)

*Moyennant un apprêtage approprié tel qu'indiqué dans le « GUIDE DE PRÉPARATION DES SURFACES » de PROMA

Emballages et couleurs

Pro Bond : sac de 22,7 kg (50 lb) ; gris ou blanc

Pro Bond Plus : bidon de 7,5 L (2 gal US) ; seau de 20 L (5,3 gal US) ; fut de 200 L (53 gal US)

KIT Pro Bond Plus : 8 kg (17,6 lb) ; 13,2 kg (29 lb) ; gris ou blanc

Restrictions

- ♦ Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- ♦ Ne pas employer directement sur les panneaux de particules, d'aggloméré, de Lauan, de masonite, de fibres orientées (OSB) ni sur les produits de ragréage ou de surfacage à base de gypse ou tout support instable et non-approprié tel que le métal et les enduits de résines époxydiques.
- ♦ Ne pas employer pour l'installation de marbres verts et autres pierres naturelles instables qui réagissent au contact de l'humidité initiale des mortiers de pose. Pour ces marbres et ces pierres, employer **EXCLUSIVEMENT** le Pro Superoxy™2 ou le Pro Seal & Set™ (voir les fiches techniques respectives). Pour l'installation des marbres blancs ou de teintes pâles ou translucides, n'utiliser que la formule à poudre BLANCHE.
- ♦ Ne pas employer ce produit si le substrat de béton comporte des conditions hydrostatiques ou des problèmes chroniques d'humidité.

Préparation de la surface d'appui

(Pour plus de détails, se référer au "Guide de Préparation des Surfaces")

- ♦ La surface portante doit être saine, solide, stable, de niveau, d'équerre et d'une planéité juste à .002 (1/4" dans 10'-0") près conformément aux exigences normatives ANSI A108.
- ♦ La surface doit être propre et exempte de poussière, d'huile, de graisse, d'enduit bitumineux, de cire, de peinture, de durcisseur, de vernis, d'apprêt, de bouche-pores, de décoffrant et de tout résidu ou saleté pouvant empêcher ou réduire l'adhérence.
- ♦ Toute trace d'acide, d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisé ou enlevé.
- ♦ Les surfaces de béton doivent être saines, solides, complètement durcies et vieilles d'au moins 28 jours ; elles doivent être légèrement rugueuse et avoir une résistance cohésive en tension qui dépasse 1,2 MPa (175 lb/po.car.) lorsqu'elles sont soumises à l'essai selon la procédure ACI 503 R (Annexe A).
- ♦ Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- ♦ Le béton de soutien et d'appui doit être sec et exempt de conditions hydrostatiques ou d'humidité chronique. Effectuer un test d'émission d'humidité (ASTM F-1869) du béton avant de procéder à l'application du carrelage.
- ♦ Dépolir les surfaces de béton lisses par un procédé mécanique approuvé par l'ingénierie (grenailage, scarification, ponçage, meulage, jet de sable, jet d'eau à pression, etc.) afin d'éliminer complètement la saleté, la peinture, les recouvrements mal collés et les particules lâches ainsi que pour profiler la surface et la doter d'une rugosité superficielle suffisante pour favoriser une bonne adhérence des produits de ragréage, de nivellement ou de pose des carrelages.



Béton

Contreplaqué de
catégorie "Extérieur"Résidus
de vieille
colle noireCarreaux de vinyle et de
vinyle-amianté ainsi que
le revêtement de sol
vinylique solide (sans
endos spongieux)Vieux
Carrelages

Adhésifs

PROMA

Adhesives Inc.

Système Pro Bond Plus™ (suite)

Préparation de la surface d'appui (suite)

- ♦ Pour les carrelages de céramique ou de porcelaine de 30 x 30 cm (12" x 12") ou moins, la conception structurale de la charpente ne doit pas permettre un affaissement ou une déflexion au-delà de 1/360 de la portée lorsque soumis à l'épreuve selon la méthode ASTM C 627 sous une charge concentrée jusqu'à 136 kg (300 lb). Pour les carrelages de forme rectangulaire dont la plus petite dimension dépasse 38 cm (15") et les carrelages de 45 x 45 cm (18") jusqu'à 58 x 58 cm (23" x 23") cet affaissement ne doit pas dépasser L/540 sauf si une membrane pare-fissures est incorporé dans le système. **Pour les carrelages de 60 x 60 cm (24" x 24") et plus et pour TOUS les revêtements de pierre de TOUTES DIMENSIONS, l'affaissement ou la déflexion maximum ne doit jamais dépasser L/720.**

Mélange

1. Employer des outils et des contenants propres.
2. Dans un contenant propre, mesurer et verser **7,5 L (2 gal US)** d'additif Pro Bond Plus à température fraîche et ajouter graduellement 22,7 kg (50 lb) de poudre Pro Bond, tout en mélangeant lentement.
3. Mélanger à l'aide d'un mélangeur mécanique à basse vitesse (150 à 300 tours/minutes), jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, sans grumeaux et malléable à la truelle.
4. Laisser reposer pendant 10 minutes, puis mélanger à nouveau sans ajouter d'eau ou d'autre poudre.
5. Le mélange est maintenant prêt à être appliqué.
6. Pendant l'étalement et la pose, maintenir la consistance du mélange lisse et homogène en brassant périodiquement le contenu de mélange dans le seau sans jamais toutefois y ajouter d'eau ni d'autre additif Pro Bond Plus.
7. Nettoyer les outils de travail et les mains avec de l'eau pendant que le produit est encore frais.

Application

1. Étaler le mortier en y mettant de la pression à l'aide du côté plat d'une truelle, de façon à recouvrir entièrement le support et de créer un bon accrochage.
2. IMMÉDIATEMENT (sans tarder) et avant que le mortier ne sèche ou ne se recouvre d'une pellicule, appliquer du mortier additionnel au fur et à mesure sur la surface, cette fois en striant le mortier en raies continues avec le côté denté de la truelle de façon à obtenir un lit de mortier bien égal. Sur les murs et lambris, strier les raies de mortier dans le sens horizontal.
3. Ne pas étaler plus de mortier que ce qui peut être recouvert de carrelages dans une période de 20 minutes [i.e. environ 2 m² (20 pi.ca.)]
4. Si le mortier a séché ou qu'une pellicule sèche s'est formée à la surface du mortier, enlever tout le mortier et le remplacer par du frais.
5. Appliquer les carrelages avec fermeté en les pressant dans le mortier frais avec un léger mouvement de va et vient en sens transversal aux rainures afin de bien les aplanir et tapoter légèrement les carrelages pour s'assurer qu'au moins 85 % de la surface à l'ends du carrelage fasse contact avec le mortier. (95 % dans les cas d'application dans les zones d'eau, les sols à sollicitation commerciale, les carrelages extérieurs et 100 % si des revêtements et des dallages de pierre naturelle sont appliqués.)
6. Les carrelages doivent être enlissés dans le mortier à au moins 1/3 de leur épaisseur.
7. Nettoyer l'excédent de mortier des espacements et essuyer les bavures et les taches au fur et à mesure avant qu'elles ne sèchent.

Joints d'expansion et de contrôle

- ♦ Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- ♦ Installer des joints de contrôle et de relâche dans tous les sens en long et en large avec le minimum de largeur et d'espacement requis selon les recommandations du Tile Council of North America, dessin de référence numéro EJ-171 du TCNA HANDBOOK FOR CERAMIC TILE INSTALLATION ou de l'ACTM, dessin de référence numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILLE - GUIDE POUR DEVIS 09 30 00 -. ATTENTION - : En aucun cas, les joints de rupture ne devront être effectués en sciant les carrelages ou les pierres déjà installés. Poser le dallage jusqu'en bordure du joint, arrêter, tailler au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé de l'autre côté du joint. Bien gratter et nettoyer l'intérieur de l'espacement avant de continuer plus loin.
- ♦ NE PAS COMBLER LES JOINTS DE CONTRÔLE ET D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOIEMENT À ACCOMPLIR.

Joints d'expansion et de contrôle (suite)

- ♦ Remplir les espaces d'un cordon compressible et d'un mastic de scellement flexible de marque reconnu dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du mastic.

Mûrissement et jointoielement

- ♦ Ne pas mettre les pieds sur le carrelage ou le dallage frais et interdire les zones fraîchement carrelées aux piétons pendant un minimum de 24 à 48 heures dépendamment des conditions de température et d'humidité.
- ♦ Protéger les murs, les lambris et les parois du mouillage, de l'impact et de la vibration pendant au moins 24 heures.
- ♦ Attendre au moins 16 à 24 heures avant d'effectuer le jointoielement.
- ♦ Protéger des intempéries et du gel pendant un minimum de 14 à 21 jours.

Remarque : Dépendamment de la porosité, du format et du type de carrelage ou de pierre, prévoir des délais plus importants de mûrissement, de protection et d'attente d'avant jointoielement, de même si la température est froide et décroissante et le taux d'humidité relative élevé.

Garantie

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantissant l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

Données Techniques pour le système Pro Bond Plus – Gris (@23 °C (73 °F) et à 50 % HR)

Durée de vie du mélange : > 1 heure

Temps d'affichage : ≥ 15 minutes

Cure Initiale : 16 à 18 heures

Cure ultime : 28 jours

Délai d'ajustement du carrelage : 35 à 45 minutes

Résistance au cisaillement selon le test ANSI A118.4 (à 28 jours) :

Dallages en grès étiré sur contre-plaqué 2,42 MPa (350 lb/po²)

Contenu en COV : 0 g/L (formule été – idéale pour projets LEED)

75,1 g/L (formule hiver – idéale pour la stabilité gel / dégel durant le transport)

Consommation approximative (pour un sac de 22,7 kg [50 lb])

truelle de 6 x 6 x 6 mm (1/4" x 1/4" x 1/4") : 7,5 m² (80 pi²)

truelle de 6 x 10 x 6 mm (1/4" x 3/8" x 1/4") : 6,0 m² (65 pi²)

truelle de 19 x 16 x 8 mm (3/4" x 5/8" x 5/16") : 2,5 m² (27 pi²)

Temps de Conservation

12 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec.

Santé et Sécurité

Pour les directives complètes, se référer aux fiches signalétiques de santé et sécurité (FSSS).

Pour toute information:

Adhésifs PROMA Inc.

8500, Ernest-Cormier, Anjou (Québec), Canada H1J 1B4

Tél. : 514.852.8585

Télécopieur : 514.852.8225

Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)

Courriel : info@proma.ca